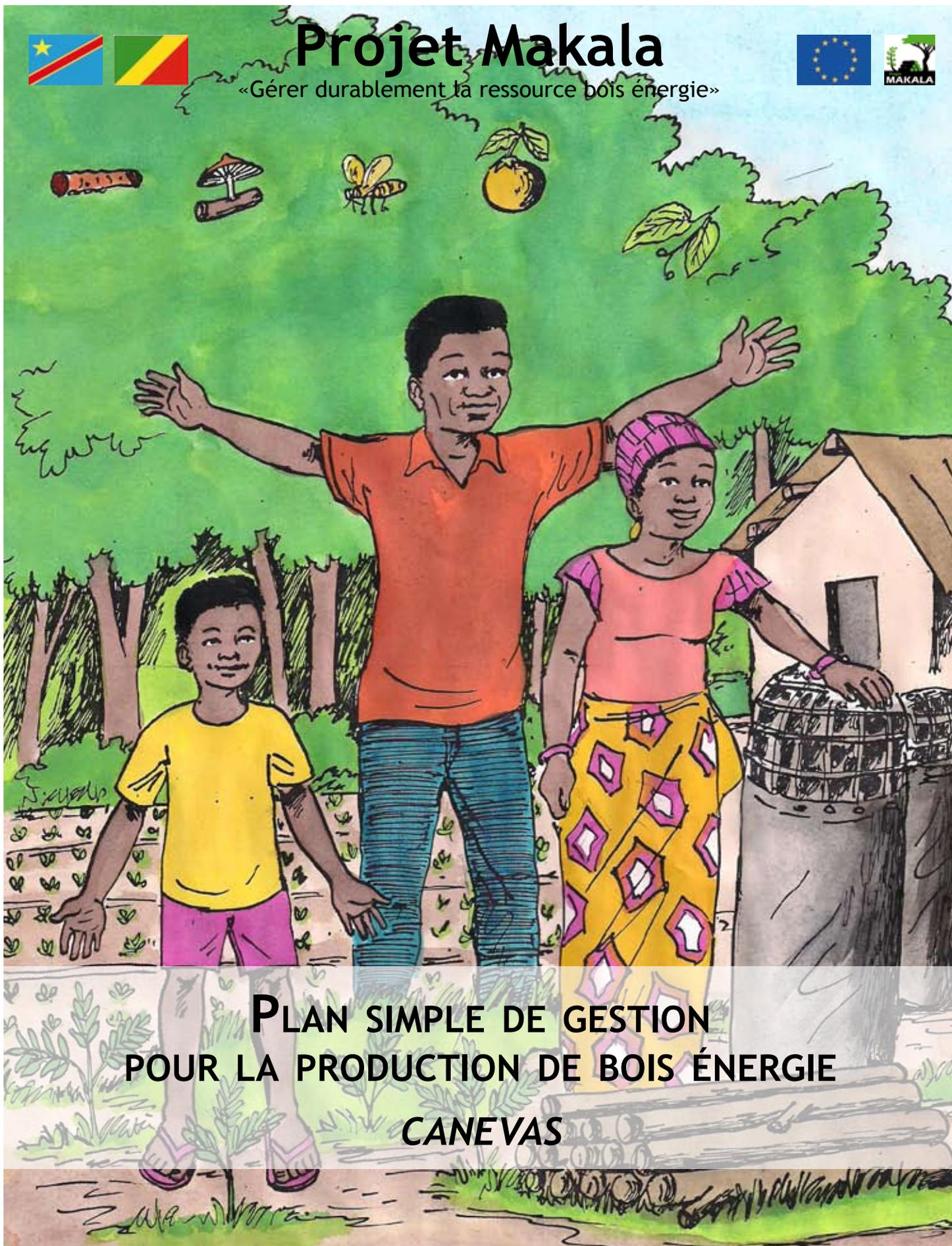




Projet Makala

«Gérer durablement la ressource bois énergie»



PLAN SIMPLE DE GESTION POUR LA PRODUCTION DE BOIS ÉNERGIE CANEVAS

Date :

Province :

District :

Territoire :

Secteur :

Groupement :

Village :

Tangani
20

Le Plan Simple de Gestion a pour objectif de mieux gérer la forêt pour continuer à en bénéficier. Qu'ils s'agissent de l'argent que l'on gagne par la production de charbon de bois, des chenilles que l'on trouve pour manger, des racines que l'on récolte pour se guérir ou de l'effet de la forêt sur l'enrichissement des sols. La forêt est importante et tout le monde le sait.

Mais cette forêt souffre, elle disparaît par les coupes, l'utilisation excessive du bois. Comment est la forêt chez vous ? Que feront demain vos enfants ?

Ce document a pour objectif de vous amener à vous poser les bonnes questions. Que dois-je faire pour réintroduire l'arbre dans mon champ, pour que la forêt redevienne comme dans le passé. Ce travail ne peut se faire que collectivement (les jeunes, les femmes, les hommes) parce que tout le monde profite de la forêt.

Tout le monde en profite, tout le monde se rend compte qu'elle disparaît mais qui a planté un arbre. Est-ce que vous avez planté un arbre au cours de ces dix dernières années ?

En suivant les 5 chapitres de ce document, vous allez pouvoir prendre des décisions ensemble, partager vos idées pour un avenir meilleur et pour que votre communauté s'organise pour retrouver les bienfaits de la forêt.

Le Plan Simple de Gestion à vocation de production de bois énergie

Chapitre 1 - Un groupe de travail pour prendre les bonnes décisions	1
Le groupe de travail	3
Les Membres Constitutifs	3
Chapitre 2 - Description générale et localisation de l'espace à gérer	5
Section 1 : Décrire le type d'espace à gérer	6
Section 2 : Décrire les limites de l'espace sous gestion	6
Section 3 : Dessiner l'espace à gérer	7
Chapitre 3 - Description de l'espace à gérer	9
Section 1 : Décrire les types de végétation caractérisant l'espace à gérer	10
Section 2 : Dessiner la carte des types de végétations	11
Section 3 : Décrire les Types de Végétation retenus	13
Chapitre 4 - Description des mesures de gestion	19
Section 1 : Choisir les mesures de gestion	22
Section 2 : Dessiner la carte des mesures de gestion	23
Section 3 : Choisir les règles de gestion	25
Chapitre 5 - Révision et Validation du Plan Simple de Gestion	35
Section 1 : Révision partielle après une année	36
Section 2 : Révision totale après cinq ans	36
Section 3 : Validation du document par les différentes parties prenantes	37

Légende des icônes :



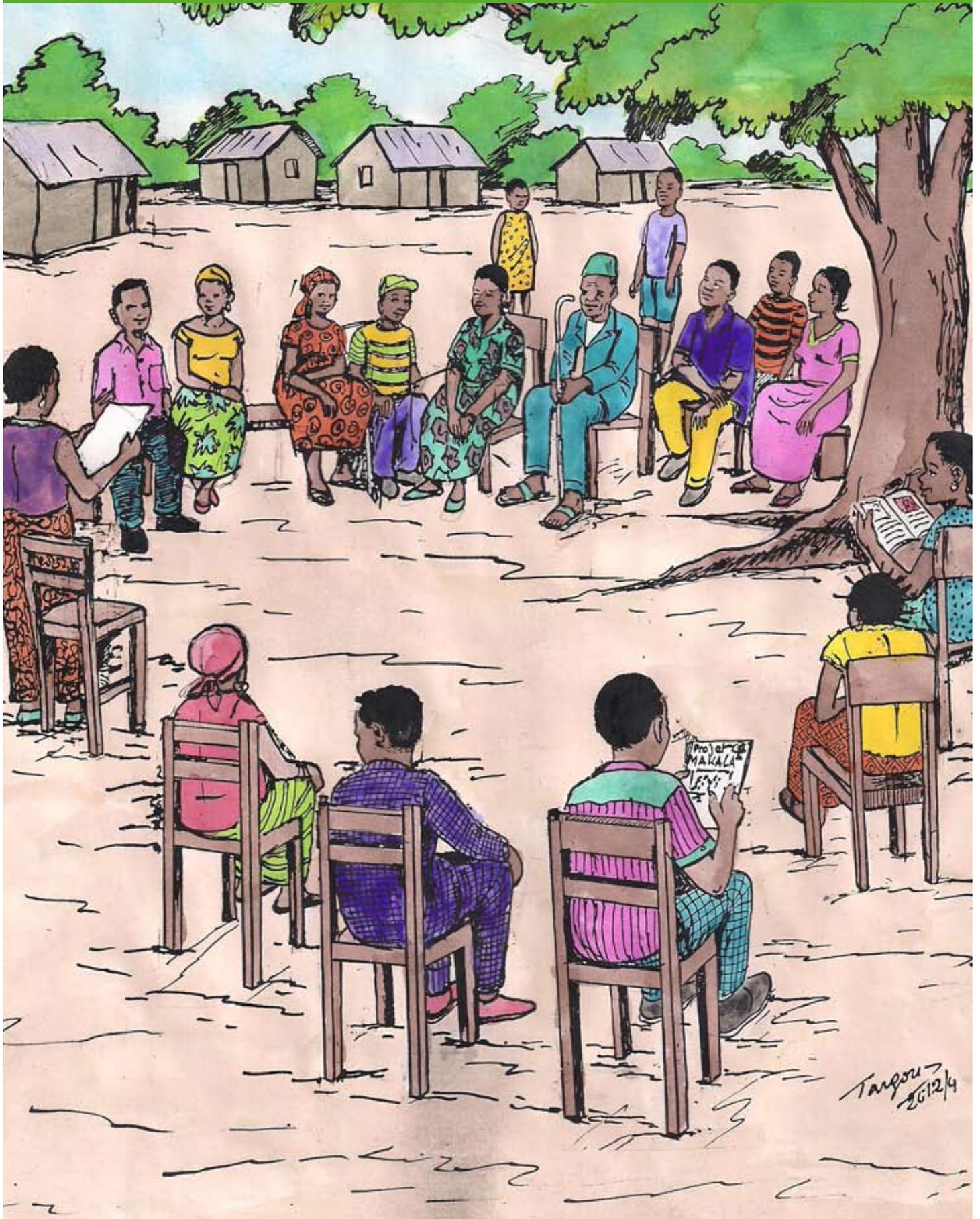
Le groupe de travail doit valider les décisions prises avec l'ensemble de la communauté.



Le groupe de travail doit dessiner une carte.

Chapitre 1

Un groupe de travail pour prendre les bonnes décisions



Le groupe de travail est composé d'hommes et de femmes qui sont là pour partager des idées et pour trouver des solutions au problème de disparition de la forêt.

Le groupe de travail doit être constitué du chef traditionnel, des notables et de toutes personnes importantes pour la communauté. Le groupe de travail devra également avoir un ou plusieurs représentants des femmes, des hommes, des jeunes, des vieux, des personnes extérieures installées au village. Toute personne utilisant la forêt doit être impliquée dans sa gestion. Le groupe de travail devra être constitué au minimum de 10 personnes et au maximum de 30 personnes.

Après chaque étape, les décisions prises seront partagées avec l'ensemble du village pour valider les choix.

Le groupe de travail

Nom :

Date de création :

Adresse :
.....
.....

Numéro de téléphone :

Les Membres Constitutifs :

Représentant :
Fonctions :

Responsable des opérations :
Le responsable des opérations est chargé de suivre le bon déroulement des activités techniques (exemple : production de plants en pépinières, reboisement ...).

Hommes :
.....
.....
.....
.....

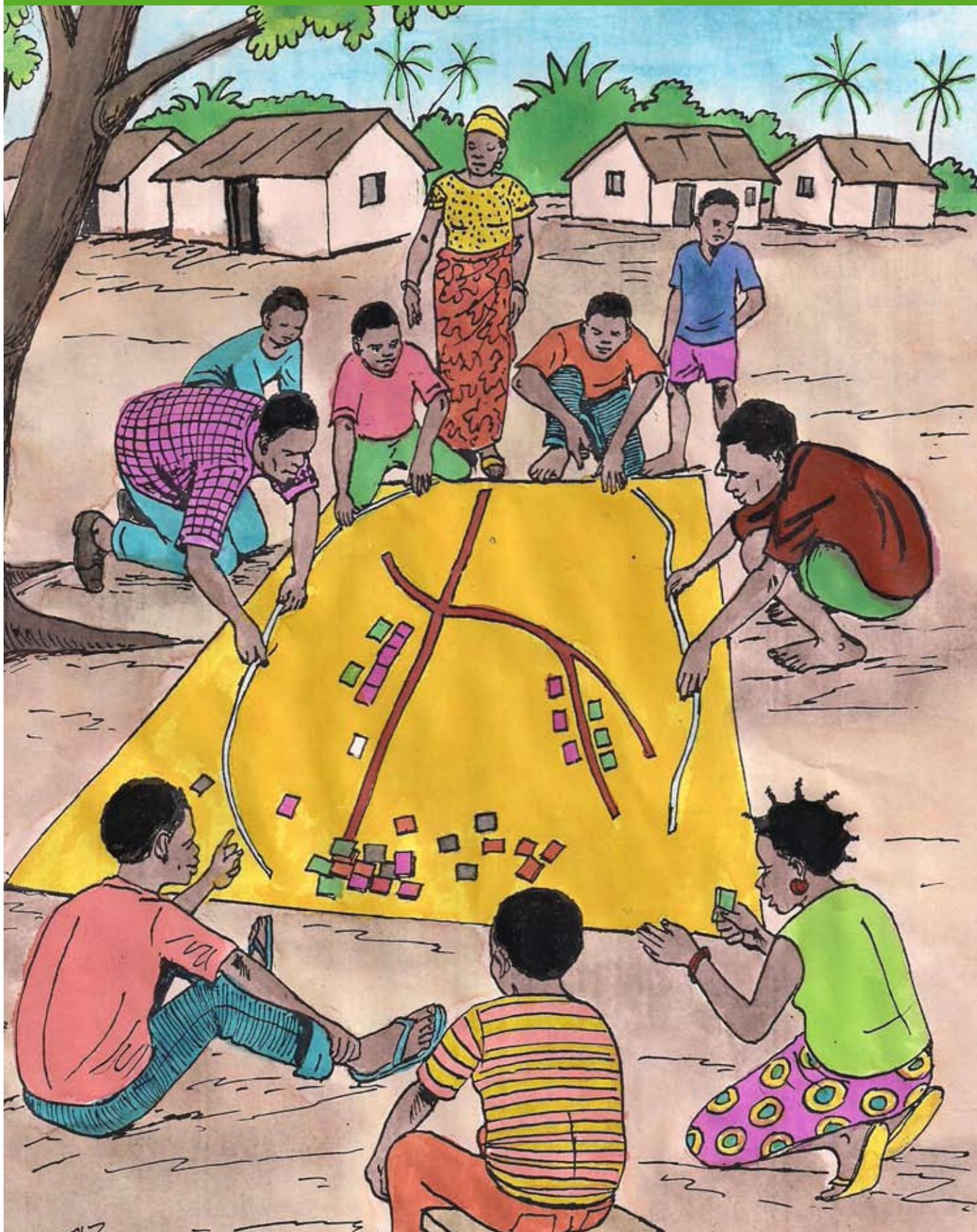
Femmes :
.....
.....
.....
.....



Les personnes choisies pour former le groupe de travail doivent se présenter auprès de la population lors d'une réunion. Le groupe de travail devra expliquer son rôle, ses tâches et la raison pour laquelle la communauté doit gérer la forêt.

Chapitre 2

Description générale et localisation de l'espace à gérer



Section 1 : Décrire le type d'espace à gérer

(Dans quelle zone se trouve le village ? Cocher la case correspondante, une seule case possible)

Zone de forêt naturelle très dégradée

L'arbre a pratiquement disparu et les temps de repos des champs sont compris entre 0 et 5 ans

Zone de forêt à moitié dégradé

Caractérisée par un mélange de forêt et de forêt dégradée avec des temps de repos des champs compris entre 5 et 15 ans

Zone forestière

Le couvert forestier est important et les temps de repos des champs sont supérieurs à 15 ans

Section 2 : Décrire les limites de l'espace sous gestion

Les limites sont définies en fonction de la ressource à gérer. Elles seront caractérisées par des éléments remarquables (accidents du sol, rivières, routes, sentiers, arbres ...) connus et reconnus par l'ensemble de la communauté.

Limites Nord :
.....
.....

Limites Est :
.....
.....

Limites Sud :
.....
.....

Limites Ouest :
.....
.....

Section 3 : Dessiner l'espace à gérer

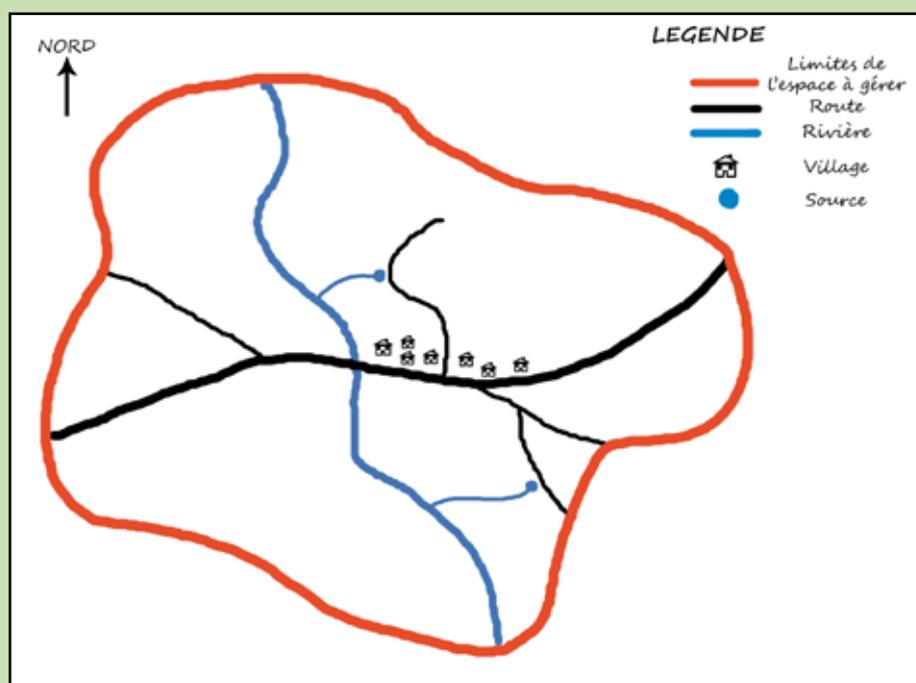
Dessiner dans le cadre de la page suivante la carte n° 1 de l'espace à gérer.

Informations à faire figurer sur le plan :

- Le titre : Carte de l'espace à gérer de la communauté de
- Les limites de l'espace à gérer ;
- La légende des couleurs et symboles utilisés pour représenter les éléments du paysage ;
- L'indication du Nord par une flèche.

La carte représentant l'espace à gérer montre les limites décrites dans la section 2 (une rivière, une vallée, un arbre ...). Les routes, les sentiers, les rivières ainsi que les éléments importants seront représentés sur la carte par le groupe de travail.

Exemple :



La carte dessinée devra être présentée à la communauté lors d'une réunion. L'ensemble de la communauté doit accepter le dessin de l'espace à gérer.

Carte de l'espace à gérer de la communauté



Chapitre 3

Description de l'espace à gérer



Section 1 : Décrire les types de végétation caractérisant l'espace à gérer

(Cocher les cases des types de végétations présents dans l'espace à gérer et donner le nom local de l'espace. Plusieurs cases possibles.)

Les types de végétations sont des espaces remarquables définis par le groupe de travail en raison de leur importance dans la tradition, de leur importance pour la fourniture de produits divers et de leur origine. Un même type de végétation peut se retrouver plusieurs fois dans l'espace à gérer mais il sera distingué par le nom local du lieu où il se situe.

Types de végétation		Nom local (<i>traduire en langue locale</i>) Langue :
	Savane	
	Ancien village	
	Jachère forestière	
	Bas fonds	
	Forêt	
	Jardin de case	
	Colline	
	Champs	
	Verger	
	Autres :	

Section 2 : Dessiner la carte des types de végétations



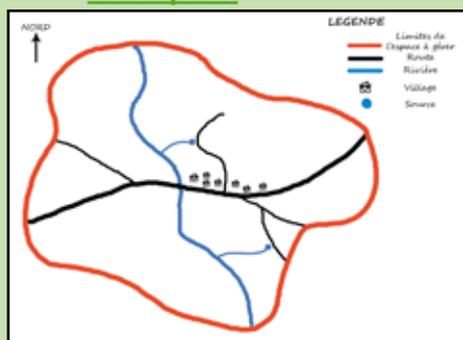
Reproduire la carte n°1 de l'espace à gérer dans l'encadré de la page suivante puis dessiner les types de végétations sur cette carte en indiquant le noms des lieux.

Informations à faire figurer sur le plan :

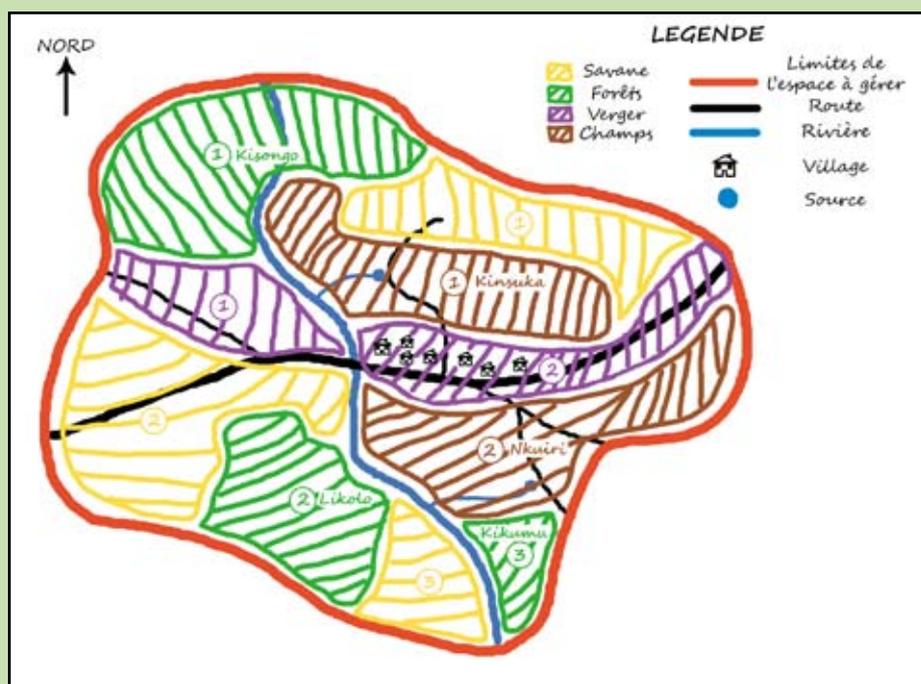
- Titre : Carte des types végétations présents dans l'espace à gérer de la communauté de ;
- La légende avec le nom des différents types de végétation et les couleurs correspondantes ;
- L'indication du Nord par une flèche.

La carte présentera les différents types de végétation dans l'espace à gérer suite à la validation de ces différents types par la communauté. Le nom des lieux et des différents types de végétation seront également représentés sur la carte. La carte est réalisée avec l'ensemble des membres du groupe de travail puis validée par la population.

Exemple :



Redessiner la carte n°1 puis compléter avec les types de végétation observés.



La carte dessinée devra être présentée à la communauté lors d'une réunion. L'ensemble de la communauté doit accepter le dessin des types de végétation présents dans l'espace à gérer.



Carte des types de végétations présents dans l'espace à gérer de la communauté

Section 3 : Décrire les Types de Végétation retenus

Pour chaque Type de Végétation (TV) retenus :

- Lister le nombre de lieu par type de végétation
- Décrire les principales activités s'exerçant dans les types de végétations.

Exemple

Nom du TV : *Forêt* Nom local : *Zamba, Mfinda, Ngonda, Mwitu* Couleur légende carte 

Localisation : (indiquer la liste des lieux de localisation dans le terroir)

1. *Kisongo* 5.

2. *Likolo* 6.

3. *Kikumu* 7.

4. 8.

Principales activités pratiquées : (Cocher trois cases maximum)

<input type="checkbox"/> Charbon de bois	<input checked="" type="checkbox"/> Chasse
<input checked="" type="checkbox"/> Bois de chauffe	<input type="checkbox"/> Pêche
<input type="checkbox"/> Bois de construction	<input type="checkbox"/> Elevage
<input type="checkbox"/> Bois d'oeuvre	<input type="checkbox"/> Culture de rente : <i>Café, cacao</i>
<input type="checkbox"/> Agriculture	<input type="checkbox"/> Maraichage
<input checked="" type="checkbox"/> Produits de la forêt : <i>Fumbwa, miel</i>	<input type="checkbox"/> Autres :

Exemple

Nom du TV : *Champs* Nom local : *Bilanga, Maya, Chamba, Budimi* Couleur légende carte 

Localisation : (indiquer la liste des lieux de localisation dans le terroir)

1. *Kinsuka* 5.

2. *Nkuiri* 6.

3. 7.

4. 8.

Principales activités pratiquées : (Cocher trois cases maximum)

<input type="checkbox"/> Charbon de bois	<input type="checkbox"/> Chasse
<input type="checkbox"/> Bois de chauffe	<input type="checkbox"/> Pêche
<input type="checkbox"/> Bois de construction	<input type="checkbox"/> Elevage
<input type="checkbox"/> Bois d'oeuvre	<input type="checkbox"/> Culture de rente : <i>Palmier, fruitiers</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Agriculture	<input type="checkbox"/> Maraichage
<input checked="" type="checkbox"/> Produits de la forêt : <i>Champignons, fruits, chenilles</i>	<input type="checkbox"/> Autres :

1

Nom du TV : Nom local :

Couleur
légende carte

Localisation : (indiquer la liste des lieux de localisation dans le terroir)



- 1. 5.
- 2. 6.
- 3. 7.
- 4. 8.

Principales activités pratiquées : (Cocher trois cases maximum)

- | | |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Charbon de bois | <input type="checkbox"/> Chasse |
| <input type="checkbox"/> Bois de chauffe | <input type="checkbox"/> Pêche |
| <input type="checkbox"/> Bois de construction | <input type="checkbox"/> Elevage |
| <input type="checkbox"/> Bois d'oeuvre | <input type="checkbox"/> Culture de rente : |
| <input type="checkbox"/> Agriculture | <input type="checkbox"/> Maraichage |
| <input type="checkbox"/> Produits de la forêt : | <input type="checkbox"/> Autres : |

2

Nom du TV : Nom local :

Couleur
légende carte

Localisation : (indiquer la liste des lieux de localisation dans le terroir)



- 1. 5.
- 2. 6.
- 3. 7.
- 4. 8.

Principales activités pratiquées : (Cocher trois cases maximum)

- | | |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Charbon de bois | <input type="checkbox"/> Chasse |
| <input type="checkbox"/> Bois de chauffe | <input type="checkbox"/> Pêche |
| <input type="checkbox"/> Bois de construction | <input type="checkbox"/> Elevage |
| <input type="checkbox"/> Bois d'oeuvre | <input type="checkbox"/> Culture de rente : |
| <input type="checkbox"/> Agriculture | <input type="checkbox"/> Maraichage |
| <input type="checkbox"/> Produits de la forêt : | <input type="checkbox"/> Autres : |

3

Nom du TV : Nom local : Couleur
légende carte

Localisation : (indiquer la liste des lieux de localisation dans le terroir)



- | | |
|---------|---------|
| 1. | 5. |
| 2. | 6. |
| 3. | 7. |
| 4. | 8. |

Principales activités pratiquées : (Cocher trois cases maximum)

- | | |
|----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Charbon de bois | <input type="checkbox"/> Chasse |
| <input type="checkbox"/> Bois de chauffe | <input type="checkbox"/> Pêche |
| <input type="checkbox"/> Bois de construction | <input type="checkbox"/> Elevage |
| <input type="checkbox"/> Bois d'oeuvre | <input type="checkbox"/> Culture de rente : |
| <input type="checkbox"/> Agriculture | <input type="checkbox"/> Maraichage |
| <input type="checkbox"/> Produits de la forêt :
..... | <input type="checkbox"/> Autres : |

4

Nom du TV : Nom local : Couleur
légende carte

Localisation : (indiquer la liste des lieux de localisation dans le terroir)



- | | |
|---------|---------|
| 1. | 5. |
| 2. | 6. |
| 3. | 7. |
| 4. | 8. |

Principales activités pratiquées : (Cocher trois cases maximum)

- | | |
|----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Charbon de bois | <input type="checkbox"/> Chasse |
| <input type="checkbox"/> Bois de chauffe | <input type="checkbox"/> Pêche |
| <input type="checkbox"/> Bois de construction | <input type="checkbox"/> Elevage |
| <input type="checkbox"/> Bois d'oeuvre | <input type="checkbox"/> Culture de rente : |
| <input type="checkbox"/> Agriculture | <input type="checkbox"/> Maraichage |
| <input type="checkbox"/> Produits de la forêt :
..... | <input type="checkbox"/> Autres : |

5

Nom du TV : Nom local :

Couleur
légende carte

Localisation : (indiquer la liste des lieux de localisation dans le terroir)



- | | |
|---------|---------|
| 1. | 5. |
| 2. | 6. |
| 3. | 7. |
| 4. | 8. |

Principales activités pratiquées : (Cocher trois cases maximum)

- | | |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Charbon de bois | <input type="checkbox"/> Chasse |
| <input type="checkbox"/> Bois de chauffe | <input type="checkbox"/> Pêche |
| <input type="checkbox"/> Bois de construction | <input type="checkbox"/> Elevage |
| <input type="checkbox"/> Bois d'oeuvre | <input type="checkbox"/> Culture de rente : |
| <input type="checkbox"/> Agriculture | <input type="checkbox"/> Maraichage |
| <input type="checkbox"/> Produits de la forêt : | <input type="checkbox"/> Autres : |

6

Nom du TV : Nom local :

Couleur
légende carte

Localisation : (indiquer la liste des lieux de localisation dans le terroir)



- | | |
|---------|---------|
| 1. | 5. |
| 2. | 6. |
| 3. | 7. |
| 4. | 8. |

Principales activités pratiquées : (Cocher trois cases maximum)

- | | |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Charbon de bois | <input type="checkbox"/> Chasse |
| <input type="checkbox"/> Bois de chauffe | <input type="checkbox"/> Pêche |
| <input type="checkbox"/> Bois de construction | <input type="checkbox"/> Elevage |
| <input type="checkbox"/> Bois d'oeuvre | <input type="checkbox"/> Culture de rente : |
| <input type="checkbox"/> Agriculture | <input type="checkbox"/> Maraichage |
| <input type="checkbox"/> Produits de la forêt : | <input type="checkbox"/> Autres : |

7

Nom du TV : Nom local :

Couleur
légende carte

Localisation : (indiquer la liste des lieux de localisation dans le terroir)

- | | |
|---------|---------|
| 1. | 5. |
| 2. | 6. |
| 3. | 7. |
| 4. | 8. |

Principales activités pratiquées : (Cocher trois cases maximum)

- | | |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Charbon de bois | <input type="checkbox"/> Chasse |
| <input type="checkbox"/> Bois de chauffe | <input type="checkbox"/> Pêche |
| <input type="checkbox"/> Bois de construction | <input type="checkbox"/> Elevage |
| <input type="checkbox"/> Bois d'oeuvre | <input type="checkbox"/> Culture de rente : |
| <input type="checkbox"/> Agriculture | <input type="checkbox"/> Maraichage |
| <input type="checkbox"/> Produits de la forêt : | <input type="checkbox"/> Autres : |

8

Nom du TV : Nom local :

Couleur
légende carte

Localisation : (indiquer la liste des lieux de localisation dans le terroir)

- | | |
|---------|---------|
| 1. | 5. |
| 2. | 6. |
| 3. | 7. |
| 4. | 8. |

Principales activités pratiquées : (Cocher trois cases maximum)

- | | |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Charbon de bois | <input type="checkbox"/> Chasse |
| <input type="checkbox"/> Bois de chauffe | <input type="checkbox"/> Pêche |
| <input type="checkbox"/> Bois de construction | <input type="checkbox"/> Elevage |
| <input type="checkbox"/> Bois d'oeuvre | <input type="checkbox"/> Culture de rente : |
| <input type="checkbox"/> Agriculture | <input type="checkbox"/> Maraichage |
| <input type="checkbox"/> Produits de la forêt : | <input type="checkbox"/> Autres : |

9

Nom du TV : Nom local :

Couleur
légende carte

Localisation : (indiquer la liste des lieux de localisation dans le terroir)



- 1. 5.
- 2. 6.
- 3. 7.
- 4. 8.

Principales activités pratiquées : (Cocher trois cases maximum)

- | | |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Charbon de bois | <input type="checkbox"/> Chasse |
| <input type="checkbox"/> Bois de chauffe | <input type="checkbox"/> Pêche |
| <input type="checkbox"/> Bois de construction | <input type="checkbox"/> Elevage |
| <input type="checkbox"/> Bois d'oeuvre | <input type="checkbox"/> Culture de rente : |
| <input type="checkbox"/> Agriculture | <input type="checkbox"/> Maraichage |
| <input type="checkbox"/> Produits de la forêt : | <input type="checkbox"/> Autres : |

10

Nom du TV : Nom local :

Couleur
légende carte

Localisation : (indiquer la liste des lieux de localisation dans le terroir)



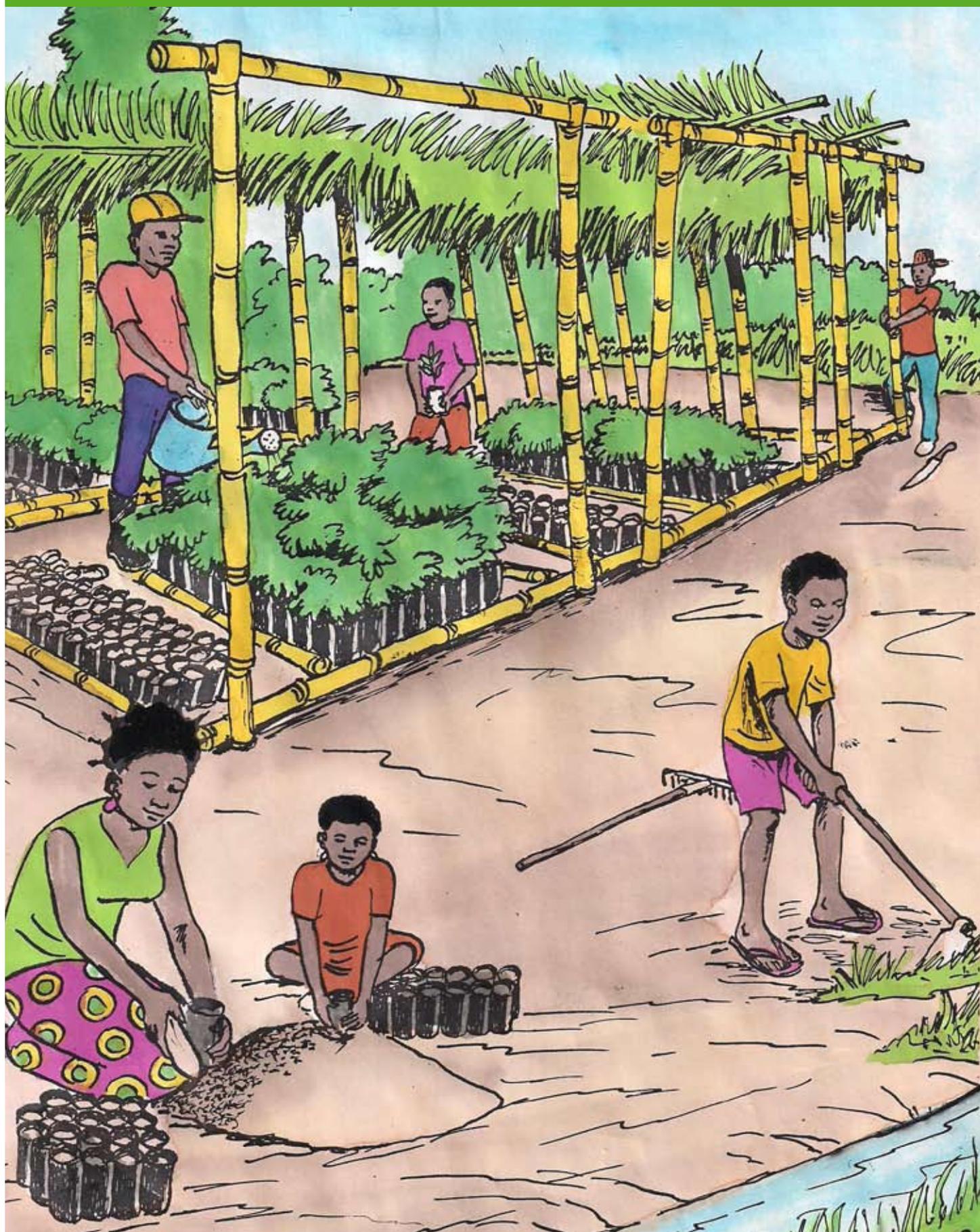
- 1. 5.
- 2. 6.
- 3. 7.
- 4. 8.

Principales activités pratiquées : (Cocher trois cases maximum)

- | | |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Charbon de bois | <input type="checkbox"/> Chasse |
| <input type="checkbox"/> Bois de chauffe | <input type="checkbox"/> Pêche |
| <input type="checkbox"/> Bois de construction | <input type="checkbox"/> Elevage |
| <input type="checkbox"/> Bois d'oeuvre | <input type="checkbox"/> Culture de rente : |
| <input type="checkbox"/> Agriculture | <input type="checkbox"/> Maraichage |
| <input type="checkbox"/> Produits de la forêt : | <input type="checkbox"/> Autres : |

Chapitre 4

Description des mesures de gestion



Les mesures de gestion sont proposées pour faire revenir les arbres dans les différents types de végétation.

Pour cela, différentes activités sont proposées ci-dessous.

D'autres activités peuvent être proposées par le groupe de travail et par la communauté.



LE REBOISEMENT EN BOCAGE

Les arbres sont plantés en bordure du champ pour former une haie et permettent de délimiter le champ avec les autres.



LE REBOISEMENT EN LAYON

Les arbres sont installés en ligne à l'intérieur d'une jachère ou d'autres zones non mises en valeur.



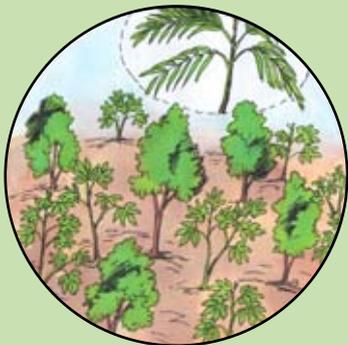
L'ENRICHISSEMENT DE JARDIN DE CASE

Les arbres sont installés dans les terrains derrière les maisons. On y retrouve des cultures vivrières (maïs, manioc, ...) et du maraîchage (tomates, piments, ...) et des arbres fruitiers apportant d'autres sources de revenus aux ménages.



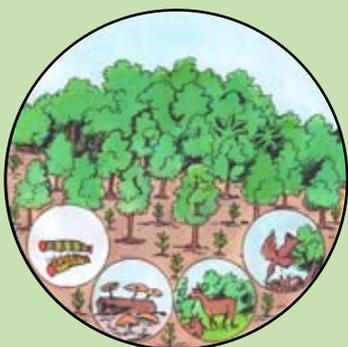
LE REBOISEMENT EN CHAMP

Les arbres sont introduits dans le champ entre les lignes de culture. Les arbres sont entretenus pendant les travaux du champs et sont protégés du feu.



L'AGROFORESTERIE

Elle consiste soit à introduire dans les cultures des essences locales (légumineuses) ou exotiques (Acacia) favorisant l'enrichissement des sols et donc l'augmentation de la production agricole, soit en maintenant quelques essences forestières utiles au moment des activités d'abattis brûlés ou des activités de sarclage.



LA MESURE DE PROTECTION TOTALE

Un espace est délimité pour laisser grandir les arbres. Toute coupe de bois est interdite et les règles d'accès et d'usages sont décrites et validées par le groupe de travail. La mesure de protection peut faire l'objet de mesure d'enrichissement en essences forestières pour agrandir sa taille.

Tout PSG comprend au moins une mesure de protection totale.



L'APICULTURE

Un espace forestier est délimité pour la production de miel. L'apiculture peut faire l'objet de mesures d'enrichissement en essences mellifères pour favoriser la production de miel par les abeilles.



LA RÉGÉNÉRATION NATURELLE ASSISTÉE

Cette méthode consiste à conserver un certain nombre de rejets de souches dans le champ pour enrichir la future jachère forestière.

Les arbres conservés sont sélectionnés par l'agriculteur en fonction de leur intérêt et de l'objectif de ce dernier.



LES VERGERS (fruitiers) OU LES CULTURES DE RENTES (palmeraies, caféiers, ...)

Des espaces sont dédiés à la production pour fournir un revenu dans le futur à l'agriculteur.

Section 1 : Choisir les mesures de gestion

(Cocher les mesures de gestion retenues pour réintroduire l'arbre dans l'espace à gérer. Il est possible de cocher plusieurs cases. Une mesure de gestion doit correspondre à un type de végétation, à indiquer dans la troisième colonne.)

Mesures de Gestion		Nom local <i>(traduire en langue locale)</i> Langue :	Type de végétation
	Reboisement en bocage		
	Reboisement en layon		
	Enrichissement jardin de case		
	Reboisement en champ (essence locale)		
	Agroforesterie (Acacia)		
	Jardin de case		
X	Protection totale		
	Apiculture		
	Régénération Naturelle Assistée		
	Verger, culture de rente		
	Autres :		

Section 2 : Dessiner la carte des mesures de gestion

Redessiner dans le cadre ci-dessous les limites de l'espace à gérer avec les types de végétations et indiquer les lieux de mise en œuvre des mesures de gestion par des symboles.

Informations à faire figurer sur le plan :

- Titre : Carte des mesures de gestion appliquées dans l'espace à gérer
- La légende des symboles utilisés
- L'indication du Nord par une flèche

La carte présentera les lieux où seront pratiqués les mesures de gestion décidées par l'ensemble de la communauté. Il faut choisir un symbole pour chaque mesure de gestion puis le dessiner dans le lieu correspondant. Des exemples de symboles sont proposés sur l'exemple ci-dessous, d'autres symboles peuvent être choisis.

Exemple :



Redessiner la carte n°1 puis n°2 et compléter par les symboles des mesures de gestion



La carte dessinée devra être présentée à la communauté lors d'une réunion. L'ensemble de la communauté doit accepter le choix et l'emplacement des mesures de gestion dans l'espace à gérer.



Carte des mesures de gestion de la communauté

Section 3 : Choisir les règles de gestion

(Pour chaque mesure retenue, décrire les règles de gestion en cochant les cases correspondantes dans le tableau.)

Exemple :

Un agriculteur a décidé de planter des Acacias dans son champ. Après une discussion, le chef lui a donné l'autorisation de planter les Acacias.

La mesure de gestion est donc de l'agroforesterie dans le type de végétation *Champs*. Le groupe de travail doit décider des règles à respecter pour cette mesure de gestion en remplissant le tableau des règles.

Apprenez à remplir le tableau en suivant cet exemple :

L'activité d'agroforesterie est dans ce cas une activité individuelle.

Il a été décidé d'interdire de couper les arbres, de mettre le feu dans la plantation et de produire du charbon pendant une durée de 5 années alors qu'il sera autorisé de ramasser le bois mort, de récolter les produits de la forêt et de faire l'agriculture.

L'agriculteur aura comme obligation de faire un pare-feu autour de la plantation, de la surveiller et d'entretenir les arbres.

Le contrat passé avec le chef a été oral lors d'une discussion. Il a été décidé que les bénéfices ne seront pas partagés, l'agriculteur bénéficiera de tous les arbres plantés.

Une réparation physique et des formations réparatrices ont été choisies comme sanction en cas de non respect de ses règles.

Mesure de gestion : *Agroforesterie* Nom du/des lieux-dit : *Kinsuka*

Nom du type de végétation : *Champs*

① Activité		② Règles		③ Durée		④ Partage des bénéfices			⑤ Sanctions		
Collectif		Coupe	<input checked="" type="checkbox"/>	3 ans		Contrat oral	<input checked="" type="checkbox"/>	25/75 %		Blâme	
		Feux	<input checked="" type="checkbox"/>								
Individuel	<input checked="" type="checkbox"/>	Ramassage bois	<input type="checkbox"/>	5 ans	<input checked="" type="checkbox"/>	Contrat écrit		50-50%		Réparation physique	<input checked="" type="checkbox"/>
		Ramassage produits forêts	<input type="checkbox"/>								
		Chasse	<input type="checkbox"/>								
		Agriculture	<input type="checkbox"/>	10 ans		Contrat écrit co-signé par l'administration		Parts égales entre chaque participant		Amende coutumière	<input type="checkbox"/>
		Accès	<input type="checkbox"/>								
		Charbon	<input checked="" type="checkbox"/>								
Accord entre deux personnes		Coupe sélective	<input type="checkbox"/>	15 ans		Contrat écrit co-signé par responsable coutumier		Parts égales entre chaque famille		Exclusion	<input type="checkbox"/>
Accord entre collectif et une personne		Chasse	<input type="checkbox"/>								
		Ramassage bois	<input checked="" type="checkbox"/>	20 ans		Pas de contrat		Pas de partage	<input checked="" type="checkbox"/>	Transmission à l'autorité administrative	<input type="checkbox"/>
		Ramassage produits forêts	<input checked="" type="checkbox"/>								
		Agriculture	<input checked="" type="checkbox"/>	Plus de 20 ans		Autre :		Autre :		Formation réparatrice	<input checked="" type="checkbox"/>
Charbon	<input type="checkbox"/>										
Autre :		Obligation	Pare-feu	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre :				Autre :	<input type="checkbox"/>	
.....			Surveillance	<input type="checkbox"/>							
.....			Entretien	<input checked="" type="checkbox"/>							

Mesure de gestion : Nom du/des lieux-dit :
 Nom de l'Unité Paysagère :

① Activité	② Règles										③ Durée	④ Partage des bénéfices			⑤ Sanctions					
Collectif	Interdit										3 ans	Contrat oral	25/75 %	Blâme						
Individuel	Interdit										5 ans	Contrat écrit	50-50%	Réparation physique	Accord entre deux personnes	Autorisation	10 ans	Contrat écrit co-signé par l'administration	Parts égales entre chaque participant	Amende coutumière
Accord entre collectif et une personne	Obligation										15 ans	Contrat écrit co-signé par responsable coutumier	Parts égales entre chaque famille	Exclusion	Autre :		20 ans	Pas de contrat	Pas de partage	Transmission à l'autorité administrative
	Entretien										Plus de 20 ans	Autre :	Autre :	Formation réparatrice			Autre :			Autre :

Mesure de gestion : Nom du/des lieux-dit :
 Nom de l'Unité Paysagère :

① Activité	② Règles																③ Durée	④ Partage des bénéfices			⑤ Sanctions		
Collectif	Interdit																3 ans	Contrat oral	25/75 %	Blâme			
Individuel																	5 ans	Contrat écrit	50-50%	Réparation physique			
Accord entre deux personnes	Autorisation																10 ans	Contrat écrit co-signé par l'administration	Parts égales entre chaque participant	Amende coutumière			
Accord entre collectif et une personne																	15 ans	Contrat écrit co-signé par responsable coutumier	Parts égales entre chaque famille	Exclusion			
Autre :	Obligation																20 ans	Pas de contrat	Pas de partage	Transmission à l'autorité administrative			
.....																	Plus de 20 ans	Autre :	Autre :	Formation réparatrice			
.....																	Autre :	Autre :			
.....																			

Mesure de gestion : Nom du/des lieux-dit :
 Nom de l'Unité Paysagère :

① Activité	② Règles										③ Durée	④ Partage des bénéfices			⑤ Sanctions								
Collectif	Interdit	Coupe	Feux	Ramassage bois mort	Ramassage produits forêts	Chasse	Agriculture	Accès	Charbon	Coupe sélective	Chasse	Autorisation	Ramassage bois mort	Ramassage produits forêts	Agriculture	Charbon	Pare-feux	Surveillance	Entretien	3 ans	Contrat oral	25/75 %	Blâme
Individuel		Contrat écrit	50-50%	Réparation physique																			
Accord entre deux personnes		Contrat écrit co-signé par l'administration	Parts égales entre chaque participant	Amende coutumière																			
Accord entre collectif et une personne	Contrat écrit co-signé par responsable coutumier	Parts égales entre chaque famille	Exclusion																				
Autre :	Pas de contrat	Pas de partage	Transmission à l'autorité administrative																				
.....	Autre :	Autre :	Formation réparatrice																				
.....	Autre :																				
.....																				
.....																				
.....																				
.....																				
.....																				
.....																				
.....																				
.....																				
.....																				
.....																				
.....																				
.....																				
.....																				
.....																				

Mesure de gestion : Nom du/des lieux-dit :
 Nom de l'Unité Paysagère :

① Activité	② Règles														③ Durée	④ Partage des bénéfices				⑤ Sanctions		
Collectif	Interdit														3 ans	Contrat oral	25/75 %	Blâme				
Individuel															5 ans	Contrat écrit	50-50%	Réparation physique				
Accord entre deux personnes	Autorisation														10 ans	Contrat écrit co-signé par l'administration	Parts égales entre chaque participant	Amende coutumière				
Accord entre collectif et une personne															15 ans	Contrat écrit co-signé par responsable coutumier	Parts égales entre chaque famille	Exclusion				
Autre :	Obligation														20 ans	Pas de contrat	Pas de partage	Transmission à l'autorité administrative				
.....															Plus de 20 ans	Autre :	Autre :	Formation réparatrice				
.....															Autre :	Autre :				
.....																		

Mesure de gestion : Nom du/des lieux-dit :
 Nom de l'Unité Paysagère :

① Activité	② Règles										③ Durée	④ Partage des bénéfices			⑤ Sanctions																													
Collectif	Interdit					Coupe		3 ans	Contrat oral	25/75 %	Blâme	Individuel		Ramassage bois mort		5 ans	Contrat écrit	50-50%	Réparation physique	Accord entre deux personnes	Autorisation	Chasse		10 ans	Contrat écrit co-signé par l'administration	Parts égales entre chaque participant	Amende coutumière	Accord entre collectif et une personne		Agriculture		15 ans	Contrat écrit co-signé par responsable coutumier	Parts égales entre chaque famille	Exclusion	Autre :	Obligation	Accès		20 ans	Pas de contrat	Pas de partage	Transmission à l'autorité administrative	Formation réparatrice Autre :
						Chasse		Plus de 20 ans	Autre :	Autre :					Charbon		Autre :	Autre :						Entretien																				

Mesure de gestion : Nom du/des lieux-dit :
 Nom de l'Unité Paysagère :

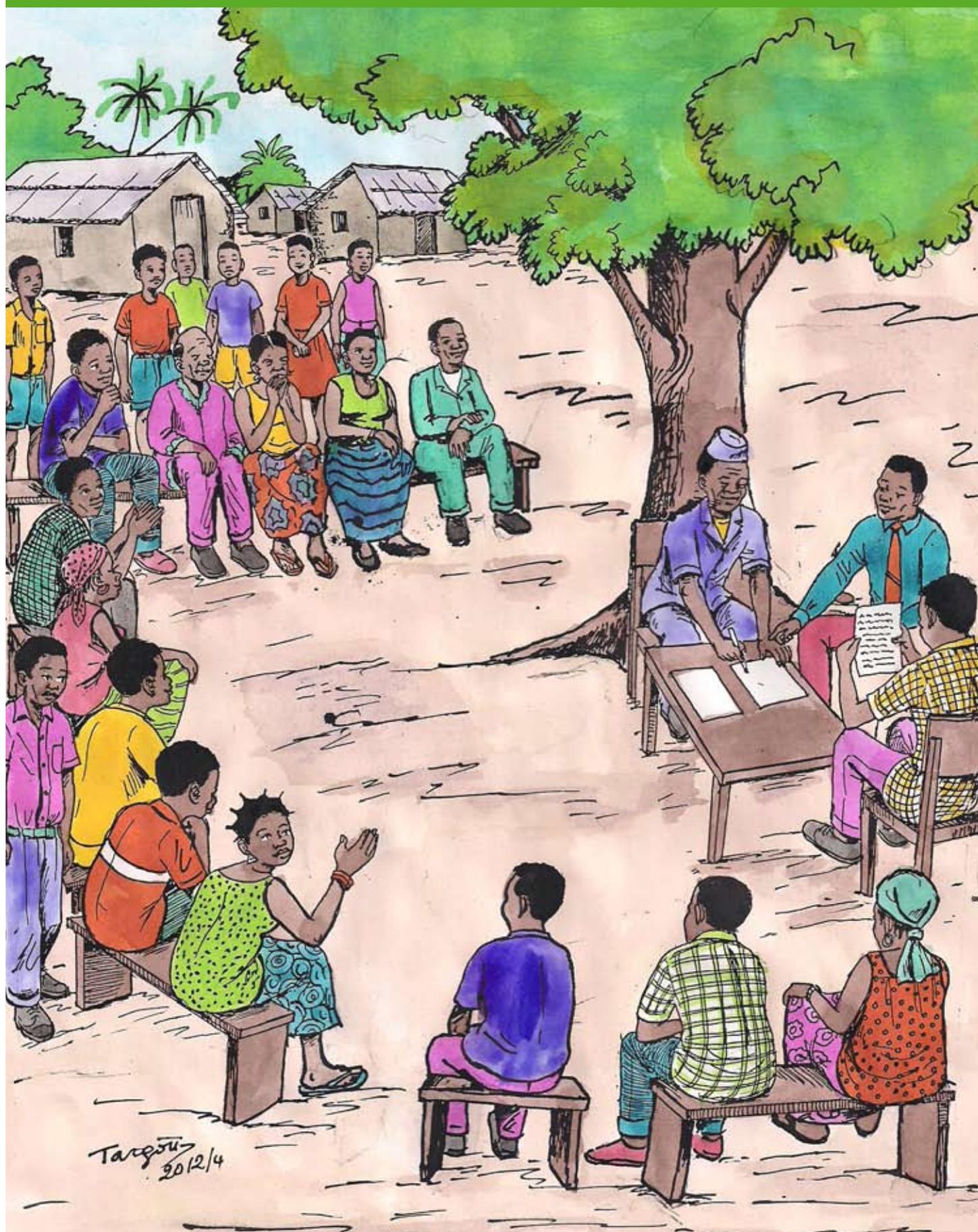
① Activité	② Règles										③ Durée	④ Partage des bénéfices			⑤ Sanctions		
Collectif	Interdit										3 ans	Contrat oral	25/75 %	Blâme			
Individuel											5 ans	Contrat écrit	50-50%	Réparation physique			
Accord entre deux personnes	Autorisation										10 ans	Contrat écrit co-signé par l'administration	Parts égales entre chaque participant	Amende coutumière			
Accord entre collectif et une personne											15 ans	Contrat écrit co-signé par responsable coutumier	Parts égales entre chaque famille	Exclusion			
Autre :	Obligation										20 ans	Pas de contrat	Pas de partage	Transmission à l'autorité administrative			
.....											Plus de 20 ans	Autre :	Autre :	Formation réparatrice			
.....											Autre :	Autre :			
.....													

Mesure de gestion : Nom du/des lieux-dit :
 Nom de l'Unité Paysagère :

① Activité	② Règles										③ Durée	④ Partage des bénéfices			⑤ Sanctions					
Collectif	Interdit										3 ans	Contrat oral	25/75 %	Blâme						
Individuel	Interdit										5 ans	Contrat écrit	50-50%	Réparation physique	Accord entre deux personnes	Autorisation	10 ans	Contrat écrit co-signé par l'administration	Parts égales entre chaque participant	Amende coutumière
Accord entre collectif et une personne	Obligation										15 ans	Contrat écrit co-signé par responsable coutumier	Parts égales entre chaque famille	Exclusion	Autre :		20 ans	Pas de contrat	Pas de partage	Transmission à l'autorité administrative
											Plus de 20 ans	Autre :	Autre :	Formation réparatrice			Autre :			Autre :

Chapitre 5

Révision et Validation du Plan Simple de Gestion



Section 1 : Révision partielle après une année

Le Plan Simple de Gestion pourra être révisé pour les chapitres 1 et 4 tous les ans après la première année d'application.

Révision chapitre 1

La liste des membres du groupe de travail pourra être révisée une fois par an. Le choix devra être accepté par l'ensemble des membres du groupe de travail.

Révision chapitre 4

Les mesures de gestion pourront être révisées en fonction de l'avancement. D'autres mesures de gestion pourront être identifiées ou les mêmes mesures choisies pourront être reconduites sur des lieux dits différents.

Section 2 : Révision totale après cinq ans

L'ensemble du Plan Simple de Gestion pourra être révisé après cinq ans.

Révision chapitre 1

Révision des membres du groupe de travail

Révision chapitre 2

Actualisation de l'espace à gérer

Révision chapitre 3

Actualisation des Types de Végétation dans l'espace à gérer

Révision chapitre 4

Révision des mesures de gestion en fonction des activités

Révision chapitre 5

Bilan de la mise en œuvre du premier PSG.

Révision chapitre 6

Signature du nouveau Plan Simple de Gestion à vocation de production de bois énergie à l'administration contractante.

Section 3 : Validation du document par les différentes parties prenantes

Le présent document est validé et rentre en vigueur à la date indiquée lors de la signature des différentes parties prenantes et peut être révisé après cinq ans.

Entre, d'une part,

La communauté de

.....

Représenté par

.....

Date :

Signature :

Et, d'autre part,

Le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme de la République Démocratique du Congo

Représenté par l'autorité locale de

représenté par

Date :

Signature :

Le projet Makala est financé par l'Union Européenne via le contrat de subvention DCI-ENV/2008/151-384, sur la ligne budgétaire 21 04 01, référence EuropeAid/126201/C/ACT/Multi.

L'enjeu du projet est de répondre à l'augmentation continue des besoins et aux risques de gestion non durable des ressources forestières en améliorant la durabilité de l'approvisionnement en ressource bois énergie en RDC, et au-delà, en Afrique tropicale humide.

L'objectif principal du projet est de contribuer à sécuriser la ressource en bois pour l'approvisionnement en énergie de deux villes de RDC et une ville du Congo, par une amélioration de la gestion des forêts (naturelles et plantées) et de l'efficacité de la transformation énergétique, en vue d'augmenter durablement le niveau de vie des populations locales.

Conception : Emilien Dubiez (1); Adelaïde Larzillière (1); Cedric Vermeulen (2); Timothée Yamba Yamba (1); Baby Mvolo (1); Simon Diowo (1); Sabu Wakambo (1); Georges Mumbere (1); Jean-Noël Marien (3); Regis Peltier (3); Pierre Procs (1).

(1) Cirad dep ES, UR 105, c/o FHS Kinshasa Gombe - RDC

emilien.dubiez@cirad.fr

adelaide.larzilliere@hotmail.fr

(2) Gembloux Agro-BioTech (GABT), n° 2 Passage des Déportés - Gembloux - Belgique

cvermeulen@ulg.ac.be

(3) Cirad dep ES, UR 105, Baillarguet - Montpellier - France

marien@cirad.fr

peltier@cirad.fr

Réalisation graphique : Ntangu Targou, BIPROMAD, Kisantu, RDC

ntangu_targou@yahoo.fr

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union Européenne.

Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de ses auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union Européenne.



Projet Makala: 57 avenue des Sénégalais—Gombe—Kinshasa—RDC

Site web: <http://projets.cirad.fr/makala>